



MAIRIE DE MONTMOREAU
- 16190 -

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le six novembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :

D_2024_11_89

Date de convocation du conseil : 31 octobre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 26

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, Mme BLANDINEAU Annette, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, Mme CHASTEL Ita, M. DEMESSEMAKERS Olivier, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAUL-HAZARD Michel, Mme PIVETEAU Béatrice, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme WILLAUME Francine.

Nombre de conseillers présents : 23

Nombre de votants : 26

Objet : Décisions modificatives n° 5 du budget principal

Absents excusés :

Mme GODREAU Sandrine a donné pouvoir à M. VIGIER Pascal
M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice
Mme VRILLAUD Bernadette a donné pouvoir à Mme HERAUD Murielle.

Secrétaire de séance : Madame BLANDINEAU Annette

Mme Christine VALEAU LABROUSSE expose au conseil municipal que des dépenses non prévues au budget général de la collectivité nécessitent de réaliser les virements de crédits ci-après :

ZONE TENNIS PADEL

Les crédits inscrits au budget pour la réalisation du projet de la zone dédiée au tennis et au padel s'avèrent insuffisants, suite à l'ouverture des plis après la consultation des entreprises :

Section d'investissement

Crédits à augmenter : Op 407 – Tennis - Art 2313 – Constructions :	+ 228 300,00 €
Crédits à augmenter : Chap 021 : Virement de la section de fonctionnement :	+ 228 300,00 €

Section de fonctionnement

Crédits à diminuer : Art 6015 – Terrains à aménager :	- 228 300,00 €
Crédits à augmenter : Chap 023 – Virement à la section d'investissement :	+ 228 300,00 €

EGLISE

La toiture de la sacristie de l'Eglise de St Laurent nécessite des travaux de mise en sécurité :

Section d'investissement

Crédits à augmenter : Op 383 – Eglise - Art 21318 – Autres Bât publics :	+1 800,00 €
Crédits à diminuer : Op 415 – Mobilier Urbain – Art 2188 – Autres matériels :	- 1 800,00 €
Crédits	

CAMPAGNE DE STERILISATION DES CHATS ERRANTS

L'Appel à Projet dans le cadre de la campagne de stérilisation des chats errants ayant reçu un avis favorable du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine, les crédits correspondants doivent être inscrits :

Section d'investissement

Crédits à augmenter : Op 373 – Equipements divers - Art 2188 – Autres: + 2 021,00 €
Crédits à augmenter : Art 1348 – Autres fonds : + 2 021,00 €

Section de fonctionnement

Crédits à augmenter : Art 62268 – Autres Honoraires : + 12 598,00 €
Crédits à augmenter : Art 74718 – Participation de l'Etat : + 12 598,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

VALIDE cette décision modificative telle que proposée ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois
et an que dessus.

Emis le 06/11/2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire
le 12/11/2024

Le Maire,
Jean-Michel BOLVIN

